

**Vice-rectorat aux études**

|  |  |
| --- | --- |
| FONDS D’INNOVATION PÉDAGOGIQUE | Catégorie 2 : Appui aux programmes d’études Rapport d’étape de projet 2014-2015 |

*Le rapport d’étape prend la forme de rencontres annuelles d’environ 60 minutes avec des membres du Comité de pilotage des projets d’innovation à la formation formé pour appuyer les équipes-projets qui ont reçu une subvention du Vice-rectorat aux études et ce, tout au long de la réalisation du projet.*

*Ces rencontres visent deux objectifs :*

* *Faire le point sur l’avancement de vos travaux;*
* *Recueillir des informations en vue de mieux comprendre l’innovation pédagogique à l’Université (par exemple, les conditions de succès, les leviers, les freins, les écueils à éviter, les pistes de solution, des conseils à la direction de l’Université, des facultés, des centres universitaires de formation et des départements, etc.)*

*Elles se déroulent de la façon suivante :*

|  |  |
| --- | --- |
| **1** | présentation écrite ou orale de l’équipe (30 minutes) |

* Un état des travaux en lien avec les objectifs poursuivis et le calendrier prévu;
* Le déroulement du projet, abordant, par exemple, et selon le projet : les principales actions réalisées, les résultats obtenus, la collaboration entre les divers acteurs et actrices du programme d’études, le processus de gestion et coordination du projet, la contribution des ressources disponibles (SSF, SSP, Passeport réussite, consultants, etc.);
* La nature et les sources des difficultés et les correctifs possibles à apporter;
* Les travaux à réaliser d’ici la fin du projet;
* Les moyens prévus pour assurer la pérennité du changement.

|  |  |
| --- | --- |
| **2** | Discussion avec le comité de pilotage (30 minutes) |

* Questions que vous pourriez avoir;
* Points soulevés par les membres du Comité de pilotage des projets d’innovation à la formation.